PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts

Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Objet du marché Entretien du contre seuil de correction torrentielle B13A
Forêt domaniale RTM de l'Arly - Travaux du Nant Trouble réparation du B13A

Référence *DDT73-RTM-2026-41*

N° Prix	Libellé	P
1 - Travaux généraux		
1.1	*Installation et repli de chantier* Ce prix rémunère au forfait et selon le CCP : - l'installation, les remises en état et le repli du chantier, - les documents relatifs aux travaux : DICT, Fiche méthodologique (annexe CCP) - les implantations par piquetage, - l'aménagement, l'entretien et la remise en état des accès, - le dégagement (débroussaillage, abattage) et l'aménagement des emprises, - la propreté du chantier et des accès, - les mesures de protection : signalisation, sécurité, hygiène, environnement. *Le forfait*	
1.2	*Production des documents pour l'exécution et le recollement* Ce prix rémunère au forfait la production de tous les documents d'exécution y compris prestation de géomètre : - plan d'execution, - le dossier de recolement. *Le forfait*	
1.3	*Réalisation de lot de 6 éprouvettes de béton* Ce prix rémunère à l'unité : - la fourniture et la réalisation de 6 éprouvettes normées, identifiées et datée, - le stockage sur chantier sur une surface plane à l'abri des intempéries pendant 24h, - le transport jusqu'au laboratoire de contrôle, - l'écasement de 3 éprouvettes à 7 jours et 3 éprouvettes à 28 jours, - l'envoi dans les 24h des résultats par mail au RTM. *L'unité*	
1.4	*Dérivation des eaux (montage /démontage)* Ce prix rémunère au forfait : la mise hors d'eau de la zone de travail par les moyens qu'il jugera adaptés. Au droit des ouvrages (fondations), cette dérivation sera complétée si nécessaire par un système de pompage performant. En fin d'opération, les systèmes de dérivation seront démontés d'aval en amont, les buses récupérées par l'entrepreneur et les zones terrassées remises en forme. Les matériaux excédentaires seront régalés dans le lit du torrent. *Le forfait*	
2 - Enrochements		
2.1	*Réalisation d'enrochements maçonnés* Ce prix rémunère au mètre cube : - la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en place des blocs d'enrochement, - le régalage des matériaux excédentaire qui restent, sur site ou à proximité immédiate, - l'évacuation des matériaux excédentaire s'ils ne font pas l'objet d'un prix spécifique. *Le mètre cube*	
2 - Réparation d'ouvrage en béton armé		
3.1	*Nettoyage* Ce prix rémunère au m^2 le nettoyage de l'ouvrage existant il sera complètement purgée de laitance, des mousses ou des éventuelles parties friables, de façon à aviver cette surface et à la débarrasser de toutes les parties friables ou grasses. *m^2*	
3.2	*Ferraillage coffrage* Ce prix rémunère la mise en œuvre du ferraillage et du coffrage, par m^3 de béton mis en oeuvre. Il comprend notemment : . la fourniture et mise en oeuvre de fers de reprise pour la liaison à l'ouvrage existant, par ancrages de barres HA14. Ces connecteurs seront scellés avec de la résine sur une profondeur de 20 fois leur diamètre. . la fourniture et mise en oeuvre d'un treillis de peau de type ST65C disposé à 4 cm du coffrage côté (extérieur) cours d'eau sur l'intégralité de la surface de la reprise (voir schéma du CCP fig, 5) *m3*	
3.3	*Mise en œuvre du béton* Ce prix rémunère au m3 : la mise en œuvre du béton selon les prescriptions indiquées au CCP. Les bétons fournis sur ce chantier seront des bétons prêts à l'emploi fabriqués par une centrale de production désignée par l'entrepreneur dans son Plan Qualité et agréée par le maître d'œuvre. Le béton exigé est un béton à propriétés spécifiées (BPS), conforme aux exigences de la norme EN 206-1. *m3*	